Accusé de réception en préfecture
091-200017846-20240617-CA-DEL-2024-080-DE
Date de télétransmission : 20/06/2024
Date de réception préfecture : 20/06/2024

AGGLO Etampois Sud-Essonne www.caese.fr	**Communauté d'Agglomération de l'Étampois Sud-Essonne** Extrait du registre des délibérations du conseil communautaire **Conseil Communautaire du 17 juin 2024** *Rapporteur : Guy CROSNIER*	**CA-DEL-2024-080**

Adhésion de la Communauté d'Agglomération de l'Étampois Sud-Essonne à l'Association de la Cressiculture Essonnienne (ACE)

L'an deux-mille-vingt-quatre, le 17 juin, le Conseil communautaire, dûment convoqué, s'est réuni à la Salle polyvalente de Morigny-Champigny, à 19h00, sous la présidence de Monsieur Johann MITTELHAUSSER.

Nombre de conseillers en exercice : 75.

Conseillers présents physiquement : Mesdames et Messieurs Éric MEYER, Frédéricque SABOURIN-MICHEL, Patricia AMBROSIO-TADI, Johann MITTELHAUSSER, Dominique VAURY, Denis YANNOU, Nicolas ANDRÉ, Danielle BENECH, Alain GUERTON (suppléant d'Evelyne THOUEMENT), Dominique LEROUX, Patrice KOPACZ, Marc HERREMAN, Michel MORICHON, Michel ROULAND, Jean-Louis CHANDELLIER, Xavier GUIOMAR, Jérôme DESNOUE, Thierry GUERIN, Maryline COMMEIGNES, Gilbert DALLERAC, Elizabeth DELAGE, Mostefa GHENAÏM, Marie-Claude GIRARDEAU, Gérard HEBERT, Maxime MARCELIN, Tarik MEZIANE, Nathalie PABOUDJIAN, Françoise PYBOT, Emmanuelle ROYERE, Virginie TARTARIN, Isabelle TRAN QUOC HUNG, Daniel CIRET, Guy CROSNIER, Guy DESMURS, Jean-Pierre DUBOIS, Sylvie VASSET, Alain PERDIGEON, Alain MARTIN, Sabine LESPAGNOL, Bernard DIONNET, Valérie MAUGARD, Pierrick GARNIER, Lélia STADLER, Michaël MÉRIGOT, Carole MISSAULT, Fabien BIDAULT, Grégory COURTAS, Huguette DENIS, Yves GAUCHER, Christelle DELOISON, Yves VILLATE, Stéphane DEMEULEMEESTER, Jean PERTHUIS (53).

Conseillers absents / excusé(e)s : Mesdames et Messieurs Franck COENNE, Sana AABIBOU, Fouad EL M'KHANTER, Dramane KEÏTA, Paola LEROY, Kadiatou LY, Claude MASURE, Medhi MEJERI, Maïram SY (9),

Conseillers ayant donné procuration : Mesdames et Messieurs Christian THIERRY (par procuration à Yves VILLATE), Geneviève MENNELET (par procuration à Jean-Louis CHANDELLIER), Camille BINET-DEZERT (par procuration à Maryline COMMEIGNES), Mathieu HILLAIRE (par procuration à Xavier GUIOMAR), Jean-Michel JOSSO (par procuration à Françoise PYBOT), Patrick JULISSON (par procuration à Elisabeth DELAGE), Franck MARLIN (par procuration à Johann MITTELHAUSSER), Joël NOLLEAU (par procuration à Nathalie PABOUDJIAN), Yvon BOUKAYA (par procuration à Eric MEYER), Angélina DARDENNE (par procuration à Nicolas ANDRÉ), Sébastien DERACHE (par procuration à Valérie MAUGARD), Séverine RAMÉ (par procuration à Grégory COURTAS), Annie LEPAGE (par procuration à Jean PERTHUIS) (13),

Secrétaire de séance : Monsieur Michaël MÉRIGOT.

Le Conseil Communautaire, sur le rapport de Monsieur Guy Crosnier,

Accusé de réception en préfecture
091-200017846-20240617-CA-DEL-2024-080-DE
Date de télétransmission : 20/06/2024
Date de réception préfecture : 20/06/2024

VU le Code général des collectivités territoriales,

VU l'arrêté préfectoral n° 2019-PREF.DRCL/263 du 30 juillet 2019 portant modification des statuts de la Communauté d'Agglomération de l'Etampois Sud-Essonne,

VU la décision n° 2021-1066 portant attribution d'une subvention au titre du Fonds National d'Aménagement et de Développement du Territoire,

CONSIDÉRANT l'investissement de l'Agglomération dans l'accompagnement de l'Association de la cressiculture essonnienne,

CONSIDERANT la publication par l'Institut National de la Propriété Industrielle (INPI) le 17 février 2023 de la marque collective Cresson de Méréville,

CONSIDÉRANT la présence de Méréville, ville historique du bassin de production sur le territoire de la CAESE,

CONSIDÉRANT l'importance de valoriser et protéger une culture emblématique du territoire,

CONSIDÉRANT les statuts de l'association,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ À L'UNANIMITÉ,

APPROUVE l'adhésion de la Communauté d'Agglomération de l'Étampois Sud-Essonne à l'Association de la Cressiculture Essonnienne,

AUTORISE Monsieur le Président de la CAESE à signer le bulletin d'adhésion et tout document y afférent, notamment le renouvellement annuel de l'adhésion.

DIT que les crédits correspondants sont inscrits au budget 2024 et seront inscrits dans la limite des crédits disponibles chaque année.

DIT que la présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou publication, d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Versailles ou d'un recours gracieux auprès de la CAESE, étant précisé que celle-ci dispose alors d'un délai de deux mois pour répondre. Un silence de deux mois vaut alors décision implicite de rejet. La décision ainsi prise, qu'elle soit expresse ou implicite, pourra être déférée au tribunal administratif dans un délai de deux mois. Le Tribunal Administratif de Versailles peut être saisi par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible depuis le site internet : www.telerecours.fr.

Le Président de la Communauté d'Agglomération de l'Étampois Sud-Essonne est chargé d'exécuter la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que susdits et ont signé les membres présents.

ETAMPOIS SUD-ESSONNE ★ Cté D'AGGLOMERATION ★ Le Président

Le Président,

Johann MITTELHAUSSER

Acte rendu exécutoire après transmission au contrôle de légalité le…